

PASCAL PRIME
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Inscrit près des cours d'appel d'Angers, de Poitiers et de Rennes
28, Route des Crèches
85310 SAINT FLORENT DES BOIS

Tél./Fax. : 02.51.06.88.73
Portable : 06.88.44.54.91

ESS'AIMER
Fonds de dotation

Siège Social :
8, Villa DOMAS
92 160 ANTONY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos Le 31 Décembre 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
(Exercice clos le 31 Décembre 2024)

Mesdames, Messieurs,

I – Opinion sur les comptes annuels.

En exécution de la mission qui m’a été confiée par votre conseil d’administration, j’ai effectué l’audit des comptes annuels du Fond de dotation « ESS’AIMER » relatifs à l’exercice clos le 31/12/2024, tels qu’ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l’exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

II – Fondement de l’opinion

Référentiel d’audit

J’ai effectué mon audit selon les normes d’exercice professionnel applicables en France. J’ai estimé que les éléments que j’ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m’incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 01/01/2024 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

III- Justifications des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, et que celles-ci n'appellent pas d'autres commentaires que ceux exprimés, pour émettre l'opinion ci-dessus.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres.

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de du fond de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10 du Code de Commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

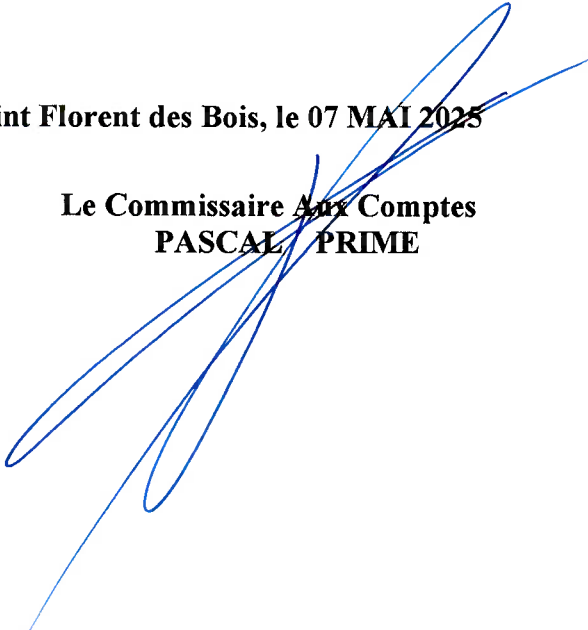
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit, en outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint Florent des Bois, le 07 MAI 2025

**Le Commissaire Aux Comptes
PASCAL PRIME**

A large, stylized handwritten signature in blue ink is written over the text of the Commissioner of Accounts. The signature consists of several overlapping loops and a long horizontal stroke.

Etats financiers

ESS'AIMER

BILAN

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

DETAILLE Présenté en euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov.	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
- Frais d'établissement						
- Frais de recherche et développement						
- Donations temporaires d'usufruit						
- Concessions, brevets licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires						
- Autres immobilisations incorporelles						
- Immobilisations incorporelles en cours	6 144		6 144	0,22		
232000 Immo.incorpor. en cours	6 144		6 144	0,22		
- Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
- Terrains (y compris agencements et aménagements de terrains)						
- Constructions						
- Installations techniques, matériel et outillage						
- Autres immobilisations corporelles (1)						
- Immobilisations corporelles en cours						
- Avances et acomptes						
- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
- Participations et créances rattachées						
- Titres immobilisés						
- Prêts						
- Autres immobilisations financières						
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	6 144		6 144	0,22		
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en cours						
Avances et acomptes versés sur commande	10 000		10 000	0,35		
409100 Fourn.acptes s/commandes versés	10 000		10 000	0,35		
Créances						
- Créances clients, usagers et comptes rattachés						
- Créances reçues par legs ou donations						
- Autres créances						
Valeurs mobilières de placement	2 805 992		2 805 992	99,30	2 910 000	99,43
504000 Opc union pl. tc si.3d	2 805 992		2 805 992	99,30	2 910 000	99,43
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	3 551		3 551	0,13	16 681	0,57
512100 Banque transatlantique	3 551		3 551	0,13	16 681	0,57
Charges constatées d'avance						
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	2 819 543		2 819 543	99,78	2 926 681	100,00
Frais d'émission des emprunts (III)						
Prime de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL DE L' ACTIF (I + II + III + IV + V)	2 825 687		2 825 687	100,00	2 926 681	100,00

(1) Voir détail dans l'annexe

Pascal PRIME
Commissaire aux Comptes
CRCC OUEST-ATLANTIQUE
28 route des Crèches
85310 Saint-Florent-des-Bois

ESS'AIMER

BILAN

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

DETAILLE Présenté en euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
	Net	%	Net	%
FONDS PROPRES				
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>				
- Fonds propres statutaires	15 000	0,53	15 000	0,51
102200 Fonds statutaires (à subdiviser)	15 000	0,53	15 000	0,51
- Fonds propres complémentaires				
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>				
- Fonds propres statutaires				
- Fonds propres complémentaires				
ECARTS DE REEVALUATION				
- Ecart de réévaluation				
RESERVES				
- Réserves statutaires ou contractuelles				
- Réserves pour projet de l'entité				
- Autres réserves				
REPORT A NOUVEAU				
EXCEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE			-102 132	-3,48
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	15 000	0,53	-87 132	-2,97
FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES	2 787 727	98,86	3 009 813	102,84
108100 Dotations consommables	3 009 813	106,52	3 009 813	102,84
108900 Dotations consommables inscrites au C.R	-222 086	-7,85		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
TOTAL (I)	2 802 727	103,43	2 922 681	99,86
FONDS REPORTES ET DEDIES				
- Fonds reportés liés aux legs ou donations				
- Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
- Provisions pour risques				
- Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
- Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
- Emprunts et dettes financières diverses				
- Avances et acomptes reçus				
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 960	0,81	4 000	0,14
401000 Fournisseurs	8 640	0,31		
408100 Fourn factures non parvenues.	14 320	0,51	4 000	0,14
- Dettes des legs ou donations				
- Dettes fiscales et sociales				
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
- Autres dettes				
- Instruments de trésorerie				
- Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	22 960	0,14	4 000	0,14
- Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL (I + II + III + IV + V)	2 825 687	103,57	2 926 681	100,00

Pascal PRIME
Commissaire aux Comptes
CRCC OUEST-ATLANTIQUE
28 route des Crèches
85310 Saint-Florent-des-Bois

COMPTE DE RESULTAT

DETAILLE Présenté en euros

PRODUITS D'EXPLOITATION		Pascal PRIME		Commissaire aux Comptes		CRCC OUEST-ATLANTIQUE		28 route des Crèches		85310 Saint-Florent-des-Bois	
Cotisations											
Ventes de biens et services											
- Ventes de biens											
dont ventes de dons en nature											
- Ventes de prestations de service											
dont parrainages											
Production stockée											
Production immobilisée											
Produits de tiers financeurs											
- Concours publics et subventions d'exploitation											
- Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable											
753200 Quotes-parts de dotation consompt. Vir.											
- Ressources liées à la générosité du public											
Dons manuels											
Mécénats											
Legs, donations et assurances-vie											
- Contributions financières											
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges											
Utilisations des fonds dédiés											
Autres produits											
TOTAL (I)		119 954	96,00			119 954	N/S			119 954	N/S
CHARGES D'EXPLOITATION											
- Achats de marchandises											
- Variation de stock											
- Autres achats et charges externes											
622600 Honoraires											
622800 Diverses remun intermediaires honoraires											
623600 Catalogues et imprimés											
623800 Dons et libéralités											
627800 Autr.frais /prestations de services											
- Aides financières											
- Impôts, taxes et versements assimilés											
- Salaires et traitements											
- Charges sociales											
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations											
- Dotations aux provisions											
- Reports en fonds dédiés											
- Autres charges											
TOTAL (II)		124 946	100,00	102 132	100,00	22 814	22,34			22 814	22,34
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-4 991	-4,15	-102 132		97 141	95,11			97 141	95,11
PRODUITS FINANCIERS											
- De participations											
- D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé											
- Autres intérêts et produits assimilés											
- Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges											
- Différences positives de change											
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement											
767000 Produit s/cess.val.placement											
TOTAL (III)		4 991	3,99			4 991	N/S			4 991	N/S
CHARGES FINANCIERES											
- Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions											
- Intérêts et charges assimilées											
- Différences négatives de change											
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement											
TOTAL (IV)		4 991	100,00			4 991	N/S			4 991	N/S
2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)		4 991	100,00			4 991	N/S			4 991	N/S

ESS'AIMER

COMPTE DE RESULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

DETAILLE Présenté en euros

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
3 - RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)			-102 132		102 132	-100,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
- Sur opérations de gestion						
- Sur opérations en capital						
- Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
TOTAL (V)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
- Sur opérations de gestion						
- Sur opérations en capital						
- Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
TOTAL (VI)						
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)						
- Participation des salariés aux résultats (VII)						
- Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I + III + V)	124 946	100,00			124 946	N/S
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	124 946	100,00	102 132	100,00	22 814	22,34
5 - EXCEDENT OU DEFICIT			-102 132		102 132	-100,00
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
- Dons en nature						
- Prestations en nature						
- Bénévolat						
TOTAL						
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
- Secours en nature						
- Mises à disposition gratuite de biens						
- Prestations en nature						
- Personnel bénévole						
TOTAL						

Pascal PRIME
Commissaire aux Comptes
CRCC OUEST-ATLANTIQUE
28 route des Crèches
85310 Saint-Florent-des-Bois

Annexes aux comptes annuels**ESS'AIMER**

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE ASSOCIATION

Aux comptes annuels présentée en Euro

Préambule

Le fonds de dotation « ESS'AIMER » a pour objet de soutenir, réaliser, promouvoir ou accompagner des actions et des projets d'intérêt général à caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social et concourant à la défense de l'environnement, en France et à l'étranger.

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 11 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 825 686,73 E.

Le résultat net comptable est un déficit de 0,00 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 22/05/2025 par les dirigeants.

1 - Evénements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

Les faits significatifs de l'exercice sont les suivants :

Nous n'avons pas identifié de fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

Pascal PRIME
Commissaire aux Comptes
CRCC OUEST-ATLANTIQUE
28 route des Crèches
85310 Saint-Florent-des-Bois

2 - Principes, règles et méthodes comptables

2.1 - Méthode générale

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

2.2 - Principales méthodes d'évaluation et de présentation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.2.1 - Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

L'association a mis en oeuvre la comptabilisation des immobilisations par composants :

- Préciser à compter de..., et la méthode retenue.

2.2.2 - Amortissements et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans

Pascal PRIME
Commissaire aux Comptes
 CRCC OUEST-ATLANTIQUE
 28 route des Crèches
 85310 Saint-Florent-des-Bois

ESS'AIMER

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Immobilisations :**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		6 144		6 144
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL		6 144		6 144

3.2 - Amortissements :

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL I				
Terrains				
Constructions				
sur sol propres				
sur sol d'autrui				
inst. gén., agencmt				
Install. tech., matériel, outill. industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Install. générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique				
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II				
TOTAL GENERAL (I+II)				

3.3 - Etat des créances et charges constatées d'avance

CREANCES	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances			
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers			
Autres créances			
Charges constatées d'avance			
TOTAL			

Pascal PRIME
Commissaire aux Comptes
CRCC OUEST-ATLANTIQUE
28 route des Crêches
85310 Saint-Florent-des-Bois

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	15 000				15 000
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau					
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	-102 132	102 132			
Dont générosité du public					
Situation nette	-87 132	102 132			15 000
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables	3 009 813			222 086	2 787 727
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	2 922 681	102 132		222 086	2 802 727
TOTAL dont générosité du public					

Pascal PRIME
Commissaire aux Comptes
 CRCC OUEST-ATLANTIQUE
 28 route des Crèches
 85310 Saint-Florent-des-Bois

ESS'AIMER

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE ASSOCIATION

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.2 - Report à nouveau avant répartition du résultat

Nature du report à nouveau	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées - à l'exercice - aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association		
SOLDE		

4.3 - Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	22 960	22 960		
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	22 960	22 960		

4.4 - Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	14 320
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	14 320

Pascal PRIME
Commissaire aux Comptes
CRCC OUEST-ATLANTIQUE
 28 route des Crèches
 85310 Saint-Florent-des-Bois

6 - Autres informations

6.1 - Honoraires du commissaire au comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 2 160 Euros.

Pascal **PRIME**
Commissaire aux Comptes
CRCC OUEST-ATLANTIQUE
28 route des Crèches
85310 Saint-Florent-des-Bois